

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 28 septembre 2020

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 22/09/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 11

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Locations pâturages : signatures des conventions. - DE_2020_055

Le Maire rappelle que plusieurs parcelles communales sont louées à des privés en tant que pâturages, il propose dans un souci d'équité de signer une convention avec chacun d'entre eux, qui précisera les modalités de la location.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer les conventions suivantes :

- UBAUD Louis et Romain : parcelles section C N°1172, 1066 et 391 d'une superficie de 1 ha 29 a au prix de 50 €.
- BOYER Christian : parcelles section B n°129, 130 et 137 d'une superficie de 1 ha 5 a et 57ca au prix de 50 €.
- LA MERIDIENNE : parcelle section C N°907 d'une superficie de 3 a 45 ca au prix de 50 €.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/09/2020
004-210402343-20200928-DE_2020_055-DE